

BULLETIN MUNICIPAL – N° 8 – SEPTEMBRE 2023

COMMUNE DE BELRUPT-EN-VERDUNOIS

☎ : 03 29 86 50 27 / ✉ : mairie.belrupt55@wanadoo.fr

Site internet : www.belrupt-en-verdunois.fr

Suivez-nous sur notre page Facebook : Mairie de Belrupt en Verdunois

Et grâce à l'application PanneauPocket sur smartphone

Imprimé par nos soins – Edité par la Mairie de Belrupt en Verdunois (Meuse) Directeur de la publication : le Maire, Bernard GILSON N° ISSN 1168-4399

JOURNÉE CITOYENNE 3^{ÈME} ÉDITION

Fort du succès des deux premières éditions, nous souhaitons renouveler la journée citoyenne à Belrupt. Elle aura lieu le **samedi 23 septembre**, à partir de **9h**.

L'idée de cette journée est de continuer les travaux d'embellissement du village, en faisant participer tous les habitants volontaires, adultes comme enfants, sensibilisés pour le bien de la collectivité.

Un groupe de réflexion étudie les différents projets réalisables pour que cette journée soit riche et diversifiée. Voici pour l'instant les pistes envisagées :

- Atelier peinture intérieure (une armoire métallique, un casier de rangement pour les expos de l'église et un frigo)
- Atelier peinture extérieure (la vasque devant l'église et les pieds de la table de ping-pong)
- Atelier entretien et plantation dans les vasques du village
- Atelier entretien de la cour de l'école
- Plantation de sauge dans des espaces collectifs pour que chacun puisse en cueillir les saisons prochaines
- Paillage avec du broyat "communal" pour préparer l'hiver au pied des rosiers, groseilliers, arbustes à fleurs
- Organisation de la gratiféria dans la salle des fêtes
- Et bien sûr, comme tous les ans, nous associons cette journée citoyenne à l'opération **nettoyage de la nature**.

Nous comptons sur vous toutes et tous pour apporter de nouvelles idées. N'hésitez pas à les partager avec nous.

Pour agrémenter cette journée, un moment de convivialité vous sera proposé vers 12h autour d'un **barbecue**, offert par la mairie.

Le coupon à découper ci-dessous vous permet de nous remonter vos idées pour les travaux d'embellissement du village, ainsi que de vous inscrire au repas. Merci de le déposer en mairie, ou dans la boîte à lettres de la mairie, ou de l'envoyer par mail dès que possible (l'inscription n'est pas obligatoire mais conseillée ... car il faut préparer les quantités suffisantes !

Nous comptons sur votre participation et vous remercions par avance.

JOURNEE CITOYENNE DU 23 SEPTEMBRE 2023

Nom : Prénom :
.....

Votre idée pour l'amélioration de la vie collective du village :
.....
.....
.....
.....

Nombre de personnes participant au repas offert par la mairie :

Avec quelques innovations :

Et une surprise culinaire puisque Natacha, notre concitoyenne ukrainienne réfugiée à Belrupt depuis le début de la guerre en Ukraine, nous offrira un plat national ukrainien : un bortsch, une soupe populaire savoureuse ! Elle la confectionnera spécialement pour ce repas citoyen ... comme un symbole de notre solidarité.

Un moment de convivialité donc, proposé vers 12h avec un barbecue, offert par la mairie et après un pot amical apéritif.

.....
POUR PERMETTRE AUX PARENTS DE PARTICIPER AUX ATELIERS ET ACTIVITES,
une "garderie" sera organisée toute la matinée. Merci de vous inscrire en mairie par tout moyen à votre convenance si vous souhaitez profiter de ce service gratuit.

.....
Une "**gratifieria**" sera également organisée, comme l'an passé : une sorte de braderie gratuite où l'on apporte ce qui n'est plus utile et où l'on prend ce qui va nous servir - tout cela gratuitement.

REPAS DES AÎNÉS DIMANCHE 12 NOVEMBRE

Cette année, le repas annuel offert par la Commune à nos aînés, âgés de 65 ans et plus, se déroulera le dimanche 12 novembre, à midi, à la salle des Fêtes, le lendemain de la Saint Martin, fête patronale de Belrupt.

La date limite d'inscription est fixée au mardi 7.

Comme ces dernières années, chacune de nos aînées ou chacun de nos aînés peut se faire accompagner d'une personne (mais cette dernière n'est pas invitée et doit s'acquitter d'une participation aux frais de repas – fixés cette année encore à 40 euros).

Un petit orchestre animera ce repas.

A ce propos, rappelons l'autre tradition locale : la commune offre des bons d'achat aux aînés à l'occasion de la fête patronale – juste avant la période des fêtes. Ces bons seront distribués aux personnes du village, présentes en début d'année civile, âgées de 65 ans et plus. De quoi se faire de petits plaisirs ... !

Bulletin d'inscription :

Madame, Monsieur

s'inscrit au repas des aînés du 12 novembre 2023 à midi.

Accompagnateur (trice) éventuel(le) :

(avec un chèque de 40 euros pour l'accompagnant).
